

Handicap. Les aidants scolaires en colère : "Nous sommes les oubliés des l'Éducation nationale"

4-5 minutes

Depuis novembre, les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) se mobilisent pour dénoncer leurs conditions de travail. À Vernon (Eure), elles témoignent.



Pour la première fois, en novembre, les AESH ont manifesté en leur nom. Emmanuelle Duval Leseigneur est représentante syndicale et veut porter la voix de ses collègues. (©Le Démocrate)

Par [Arielle Bossuyt](#) Publié le 17 Juin 21 à 19:02

Ils sont entrés dans la profession pour faire un travail qui a du sens. Mais la **précarité** qu'ils rencontrent au quotidien et le manque de considération poussent certains à claquer la porte de l'**Éducation nationale**. À **Vernon (Eure)**, des **aidantes scolaires** racontent leur quotidien : « Nous sommes en train de perdre des collègues qui ont de l'**expérience** », assure Emmanuelle Duval Leseigneur, accompagnante d'élèves en situation de handicap depuis **2019** et **représente syndicale** [SNUipp FSU Eure](#).

Insécurité de l'emploi

Salaire qui plafonne à **750 €** par mois, travail à **mi-temps** imposé de **24 heures** maximum, manque de **formation** et de suivi et surtout, **insécurité de l'emploi**. En effet, les AESH sont des contractuels de l'Éducation nationale et peuvent décrocher un CDI seulement après sept ans d'activité. Mais là encore, ce n'est pas un gage de stabilité : « On peut se faire éjecter à tout moment », explique Emmanuelle.

Avec la réorganisation du temps de travail orchestré par le PIAL ([Pôle inclusif d'accompagnement localisé](#)), mis en place en **2019**, les AESH dénoncent l'élargissement des zones d'intervention et la mutualisation de la prise en charge des élèves.

« Confrontés à une gestion comptable »

« Nous jonglons entre les écoles et nous suivons plusieurs élèves en même temps avec des problèmes complètement différents. Le mot d'ordre : la mutualisation. On peut faire une heure par-ci, une heure par-là pour combler les besoins. On est

face à une gestion comptable des heures et des moyens humains, comme dans les hôpitaux, alors que les élèves ont besoin d'un vrai suivi. »

Selon le collectif citoyen **handicap**, en France, **35 000 élèves** handicapés n'auraient pas d'AESH au sein de l'**Éducation nationale**. Un constat que Patricia Polidori, dans la profession depuis deux ans, a pu observer sur le terrain.

« Dans une école où j'interviens, j'ai réalisé qu'un élève était en grande difficulté et aurait mérité d'être accompagné. J'ai donc décidé de l'aider. Je ne suis pas censée le faire mais je n'ai pas le cœur de délaisser un enfant qui a besoin de moi. »

Pas assez de place dans les IME

Sans formation, les AESH apprennent sur le terrain ou sur leur temps de repos. Ils sont confrontés au **manque de places** dans les **établissements spécialisés**. « À 14 ans, j'ai une élève qui ne sait pas lire. Je dois lui apprendre alors que je ne suis pas formée pour ça. Certains élèves devraient être pris en charge dans les **IME** ou dans des **classes adaptées** mais il n'y a pas assez de places », se désole Emmanuelle.

Face à une **responsabilité** parfois trop lourde à porter, les AESH se sentent **démunis** et délaissés. « Nous sommes les oubliés de l'Éducation nationale », affirme Emmanuelle.

Aujourd'hui, les AESH tirent la sonnette d'alarme et se mobilisent pour une valorisation de leur travail mais aussi de leur salaire et demandent à être mieux formées : « En novembre, nous avons organisé notre première **manifestation**. **À la rentrée**, nous préparons une plus grande **mobilisation** en espérant que nos collègues enseignants se joignent à nous », annonce Emmanuelle.

Partagez

- [Partagez sur Facebook](#)
- [Partagez sur Twitter](#)
- [Partagez par Mail](#)
- Copié ! https://actu.fr/normandie/vernon_27681/handicap-les-aidants-scolaires-en-colere-nous-sommes-les-oublies-des-l-education-nationale_42724600.html